

Dimanche 16 septembre 2018

le 16^e RALLYE DU PAYS DE SAINT-YRIEIX **sera de passage dans votre région**

L'Association Sportive Automobile Saint-Martial
et le Comité d'Organisation du Rallye du Pays de Saint-Yrieix

vous informent que la circulation sur le parcours de l'Épreuve Spéciale
n° 7 - 9 - 11 : **LA GABIE DE LA POULE** passant par (plan ci-après) :

Brinde - La Gabie de la Poule – La Chauvière – Rilhac – La Joubertie
Drouly – Bois-la-Roussie

sera interdite par Arrêtés Préfectoral et Municipal
entre 6h45 et 16h30 le dimanche 16 septembre 2018

Nous vous demandons donc de ne pas emprunter ces voies, de bien surveiller les enfants et d'enfermer vos animaux. Nous vous demandons également de suivre les consignes de sécurité données par nos commissaires. Au moindre problème, les commissaires de course, les gendarmes sur place, tous en rapport constant avec le PC Course, vous permettront de faire face à toute situation d'urgence (Tél. PC Course : **06 73 74 59 94**).

Dans la semaine précédant la course, les pilotes peuvent effectuer des reconnaissances, mais uniquement à bord de voitures de tourisme dans le strict respect du code de la route. Toute infraction peut alors entraîner pour l'équipage contrevenant des pénalités allant jusqu'à l'interdiction de prendre le départ de la course.

Horaires de reconnaissances autorisés

- Samedi 8 et Dimanche 9 septembre : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 19h00
- Jeudi 13 et Vendredi 14 septembre : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et 17h30 à 19h00

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide et nous vous souhaitons de bien profiter du spectacle apporté par les pilotes participant à cette épreuve comptant pour le Championnat de France 2^{ème} division.

Le Comité d'Organisation

Contacts organisation :

Julien BONNETAUD : 06 22 24 37 37



